

Spéciale crise Covid-19 et son impact sur le transport aérien

Covid-19 : Ville et Aéroport engagera une réflexion postcrise visant à mieux réglementer le transport aérien français

Alors que le gouvernement français vient d'annoncer ses premières mesures d'aide aux compagnies aériennes, la société civile se mobilise internationalement pour poser des conditions au sauvetage du secteur. Ainsi, Ville et Aéroport soutient l'initiative prise par 250 ONG qui alertent, dans une lettre ouverte aux gouvernements assortie d'une pétition, sur le sauvetage financier prévu des compagnies aériennes. Elles demandent à juste titre des contreparties. Ville et Aéroport engagera sa propre réflexion postcrise et proposera un plan de mesures pour mieux réglementer le transport aérien français.

250 ONG adressent une lettre ouverte aux gouvernements assortie d'une pétition. Des contreparties au sauvetage financier des compagnies aériennes sont demandées

« Le sauvetage financier des compagnies ne doit pas permettre au secteur aérien de reprendre ses activités habituelles une fois la crise du Covid-19 terminée », s'alarment 250 associations internationales dans une lettre ouverte aux gouvernements assortie d'une pétition publiées lundi 6 avril. Le collectif d'associations exige que l'argent public soit utilisé « en priorité pour les travailleurs, les travailleuses, et le climat. »

Cet appel fait suite aux nombreuses demandes de soutien financier formulées par les compagnies aériennes, durement touchées par la pandémie de Covid-19 : Air France a, par exemple, réduit son activité de 90 % depuis le début de la crise, une situation qui devrait perdurer au moins jusqu'à fin mai, selon la compagnie. Le 19 mars, l'Association du transport aérien international (IATA) estimait que les États devaient fournir une aide d'urgence d'environ 200 milliards de dollars aux compagnies aériennes afin de les aider à faire face à la crise.

Ces appels ont été entendus par de nombreux gouvernements : les États-Unis prévoient notamment de fournir une aide de 50 milliards de dollars aux compagnies aériennes. La Commission européenne envisage, quant à elle, d'offrir des compensations financières aux compagnies européennes, y compris à celles ayant déjà reçu des aides d'urgence au cours des dix dernières années. En France, le Gouvernement a décidé de reporter à 2021 et 2022 le paiement de certaines taxes et redevances spécifiques au secteur, et envisage, en accord avec son homologue néerlandais, de faire bénéficier Air France-KLM de prêts garantis par les États à hauteur de 6 milliards d'euros.

Orienter le soutien financier vers une mobilité verte

Un soutien financier en contradiction avec les exigences climatiques, selon le collectif d'associations, qui estime que la « *pause involontaire* » du trafic aérien doit permettre de construire « *un secteur des transports respectueux du climat et résilient* ». L'avion étant responsable de près de 5% de l'impact climatique mondial, les 250 associations exigent que les gouvernements mettent fin aux exemptions fiscales accordées aux compagnies aériennes, notamment à travers la mise en place d'une taxe sur le kérosène. Elles demandent également que l'aide financière mobilisée par les États bénéficie en priorité aux employés du secteur plutôt qu'aux actionnaires.

Plus globalement, le collectif propose que les gouvernements remettent profondément en question la place du transport aérien dans nos sociétés et qu'ils s'attellent à une refonte de notre mobilité. Les 250 associations les appellent à « *soutenir une transition juste* », notamment en « *garantissant l'accès à des alternatives abordables* », comme le train, et en permettant aux employés du secteur aérien « *de quitter les emplois dépendant des combustibles fossiles pour des emplois décents et compatibles avec le climat.* »

En France, vingt-quatre heures après le lancement de cette campagne, la pétition a déjà recueilli plus de 25 000 signatures :

[\(Cliquez sur l'image et accédez à la pétition\)](#)



Ville et Aéroport proposera au second semestre 2020 un plan de mesures « Quel transport aérien après le Covid-19 ? »

Ville et Aéroport devra engager sa réflexion et émettre des propositions sur la réglementation du secteur aérien français post Covid-19. Cette réglementation de l'activité aérienne se traduirait par un plafonnement du trafic des aéroports acrusés exprimé sur la base du nombre de mouvements annuel; l'instauration de couvre-feux; l'interdiction de tout projet d'extension des infrastructures existantes (piste, terminaux, etc.); la mise en œuvre d'un schéma aéroportuaire national; la protection des populations riveraines d'aéroports (environnement santé); l'application d'une fiscalité écologique (révision TNSA, instauration taxe kérosène); etc.



Agenda Ville & Aéroport